

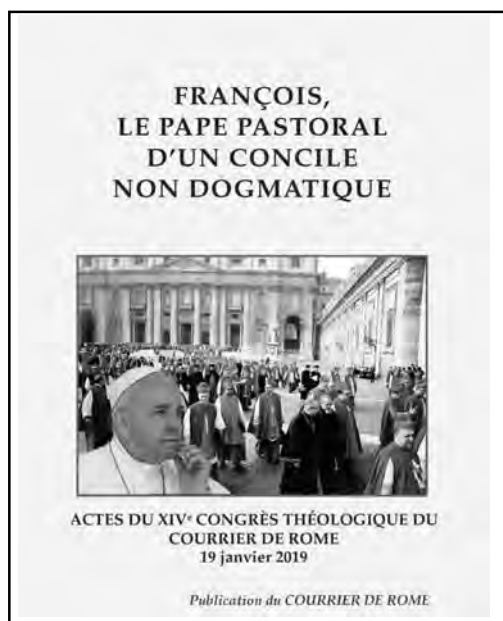
Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et réponses

Année LIII n° 625

MENSUEL

Octobre 2019



Des catholiques, toujours plus nombreux, sont perplexes et s'interrogent devant la grande confusion qui règne actuellement dans l'Église : tout semble s'effondrer. Ils ne trouveront une réponse satisfaisante que s'ils s'attachent à découvrir les causes profondes de la crise actuelle.

Dans cette perspective, s'est tenu le 19 janvier 2019, le XIV^e congrès du *Courrier de Rome*, sur le thème : *François, le pape pastoral d'un concile non dogmatique*.

Les différentes interventions analysent les origines de la crise, sous plusieurs aspects complémentaires, et projettent une lumière nouvelle sur ce que fut le concile Vatican II et sur ce qu'est son application aujourd'hui.

Les publications du *Courrier de Rome*, répertoriées sur son site internet [www:courrierderome.org](http://www.courrierderome.org), comprennent 50 titres de livres et les actes de ses 13 congrès théologiques. Et les dix dernières années de la revue peuvent y être consultées.

Photo de couverture : Saint Pierre de Rome - Concile Vatican II

Prix 14 €, frais d'envoi 4 €

NOTES SUR L'ACTUALITÉ

Au cours de ces derniers mois, l'actualité ecclésiale n'a pas manqué de faits et événements particulièrement importants et graves, tant au niveau universel qu'au niveau local. Notre commentaire évitera de s'arrêter sur la triste affaire des scandales et des déclarations du Pontife dans l'épisode soulevé par le nonce Viganò : cette question est largement documentée par les sites journalistiques les plus sérieux, et nous nous limitons à rappeler que toute cette situation, bien que n'étant pas directement à caractère doctrinal mais moral, est toutefois importante car elle révèle à quel genre de personnes nous avons affaire. Nous ne ferons pas non plus d'anticipations sur la question du document préparatoire au synode amazonien, qui nécessitera une étude pro-

Le prochain congrès du *Courrier de Rome* se tiendra à Paris le 18 janvier 2020

Sommaire :

- Notes sur l'actualité, *Don Mauro Tranquillo*, p. 1
- La « mort cérébrale » et l'industrie des transplantations, *Cristiano Lugli*, p. 5
- Synode sur l'Amazonie : le cardinal Hummes à la tête de l'« église à visage amazonien », p. 9
- Mon sacerdoce et une inconnue, *Wilhelmen Emmanuel, baron von Ketteler (1811-1877)*, p. 10

Les numéros du *Courrier de Rome* sont accessibles et consultables en fichiers pdf sur le site du *Courrier de Rome*

www.courrierderome.org

COURRIER DE ROME

Responsable, Emmanuel du Chalard de Taveau

Administration, Abonnement, Secrétariat : B.P. 10156 - 78001 Versailles Cedex - N° CPPAP : 0714 G 82978

E mail : courrierderome@wanadoo.fr - **Site :** www.courrierderome.org

Les numéros du *Courrier de Rome* sont disponibles gratuitement en format pdf sur le site. Pour un numéro du *Courrier de Rome* imprimé en format A4 sur papier, commander sur le site ou écrire au secrétariat, prix 4 euros.

Pour acheter une publication du *Courrier de Rome*, commander par le site, ou par le mail du *Courrier de Rome*. Paiement à réception de la commande.

Pour un abonnement en version papier du *Courrier de Rome* les tarifs sont les suivants :

- France : abonnement 30 € - ecclésiastique, 15 € - Règlement à effectuer : soit par chèque bancaire ou à l'ordre du *Courrier de Rome*, payable en euros, en France ; soit par C.C.P. *Courrier de Rome* 1972-25 F Paris.
- Étranger : abonnement, 40 € - ecclésiastique : 20 € - Règlement : IBAN : FR81 2004 1000 0101 9722 5F02 082 BIC : PSST FR PPPAR

fondement doctrinale beaucoup plus large. Nous nous limitons à dire que la vraie problématique soulevée par ce document n'est pas tant le célibat ecclésiastique que la vision ouvertement panthéiste, qui en fait le manifeste d'une religion éloignée du catholicisme, dernier stade du modernisme déjà dénoncé par Pascendi. Un panthéisme extrêmement utile aux slogans des élites mondialistes, qui est l'application concrète de ce que le Pape François avait déjà exposé dans l'Encyclique *Laudato si*, et que nous avons étudié dans un article paru dans le numéro 98 de cette revue ¹.

Une fois de plus, nous commençons ces notes amères avec la figure du silencieux ermite, le « Pape émérite », c'est-à-dire l'Évêque Ratzinger. Depuis le calme de sa retraite, le prédécesseur du Pape Bergoglio a voulu nous instruire avec deux nouvelles sorties. La première est la publication dans la revue *Communio* de la correspondance entre l'ex-pape admirateur du cabaliste Buber et le rabbin viennois, au sujet du dialogue théologique entre chrétiens et juifs. Dans sa lettre datée du 23 août 2018, Ratzinger nous explique que la bonne interprétation des Écritures au sujet du Messie restera inconnue jusqu'à la fin des temps (sic), et que l'unité des deux lectures de la Bible (la lecture chrétienne et la lecture hébraïque) concerne Dieu. Ratzinger rappelle que s'il existe une communauté chrétienne, c'est seulement parce qu'« après la destruction du temple et à la suite de la mort et de la résurrection de Jésus de Nazareth, une communauté s'est formée autour de lui, convaincue que la Bible hébraïque dans son ensemble traitait de lui et était à interpréter par rapport à lui ». Il est déjà très problématique de dater la naissance de l'Église à « après la destruction de Jérusalem » ; mais pour l'historien moderniste, naturellement, à l'origine on ne distinguait pas juifs et chrétiens, et l'« Église » telle que nous l'entendons n'existait certainement pas, mais une « communauté » rassemblée autour de la vie d'un certain Jésus de Nazareth.

Naturellement, Ratzinger s'empresse de rappeler que « cette conviction n'a toutefois pas été partagée par la majorité du **peuple juif**. C'est ainsi qu'a surgi la discussion sur la question de savoir si l'une ou l'autre explication était juste ». Nous sommes donc dans l'attente de la fin des temps pour savoir si le Messie doit venir ou revenir, d'après le savant professeur bavarois, qui s'empresse de rappeler à quel point les chrétiens se sont comportés de façon incorrecte et autoritaire dans cette discussion : il ne s'agissait même pas de choses importantes, au fond – semble-t-il dire – c'était juste une calme discussion académique, qui a dégénéré en persécution anti-juive. Aussi absurde que cette lettre puisse paraître, nous invitons tous nos lecteurs à la lire (on la trouve facilement sur internet) pour qu'ils comprennent que nous n'exagérons pas. Du reste il n'était pas nécessaire de s'agiter autant autour de cette question : Ratzinger nous a en effet rappelés de nombreuses fois que l'ancienne alliance n'est pas révoquée, dans le sillage de *Nostra Aetate* et du nouveau catéchisme,

pour lequel chacun peut se sauver en suivant dans sa propre voie.

Mais l'élément le plus intéressant et nouveau de la lettre de Ratzinger est un passage qui nous montre à quel point le théologien bavarois est proche d'une certaine « droite » américaine et d'une certaine vision – entre autres – politique, à laquelle il donne son aval théologique, justifiant la confiance que Bannon et ses partisans ont en lui. En effet, peut-être pour la première fois, on a une sorte de justification « théologique » non seulement de la religion juive, mais aussi de l'État même d'Israël. Pour Ratzinger, l'État d'Israël ne peut pas être le royaume messianique promis au peuple hébreu, non pas parce que le véritable royaume promis par Dieu est spirituel, mais seulement parce qu'il est fondé comme un pays laïc, cette laïcité positive qui plaît tant au « pape émérite » et aux Américains de « droite ». Mais même s'il n'est pas le royaume messianique, l'État hébreu est quoi qu'il en soit un signe de la fidélité de Dieu à Israël (sic). Nous avons donc appris de Ratzinger que l'État d'Israël est voulu directement par Dieu, une légitimation dont même le Saint Empire Romain n'a jamais pu rêver de la part d'un Pape (ou ex-pape, en l'occurrence).

En avril est également sortie une longue lettre de Ratzinger sur la question des abus sexuels, dans laquelle on peut lire que le problème trouve son origine dans une décadence doctrinale qui a suivi le Concile et mai soixante-huit, avec pour conséquence la tentative de refonder sur de nouvelles bases la morale chrétienne. Cela aurait, avec le nouveau climat général de liberté sexuelle, conduit à l'égarement du clergé, dont on est en train de sortir grâce à la nouvelle théologie morale élaborée sous Jean-Paul II, et aux interventions du Pape François (sic). La première chose qui frappe dans ce document est le fait que l'auteur semble étranger aux événements qu'il raconte. Et pourtant, quand il parle de crise doctrinale, Ratzinger devrait rappeler qu'il a été pendant près de trois décennies Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, et ensuite Pape pendant huit ans. Mais les choses surprenantes qui émergent de ce texte sont autres. La thèse fondamentale du pape émérite peut être résumée ainsi : avant le Concile, il y avait une morale fondée sur la loi naturelle (sic), que l'on a voulu refonder selon les exigences de la mentalité et de la philosophie contemporaines. Il s'est ensuivi une période de chaos, avec différentes tentatives avortées (comme celle de refonder la morale uniquement sur la Sainte Écriture). Finalement, Jean-Paul II a refondé la morale catholique dans une perspective nouvelle avec l'Encyclique *Veritatis splendor*. Ratzinger avait déjà expliqué quelle était cette perspective nouvelle dans son livre interview avec Seewald, au titre mensonger *Dernières conversations* : il s'agit du **personnalisme**, qui a dépassé ce que Ratzinger appelait alors déjà la vision précédente « fondée sur la loi naturelle », qui était encore présente (selon lui) dans *Humanae vitae*. Nous passons sur le fait que Ratzinger qualifie la morale catholique traditionnelle de morale « fondée sur la loi naturelle », comme s'il la réduisait à une école parmi d'autres, et nous ne cher-

1. La Tradizione Cattolica.

cherons pas à définir dans quelle mesure ce terme est approprié. Les affirmations de Ratzinger font comprendre ce principe clé de son modernisme, pour lequel la révélation doit (re)prendre forme en fonction de son destinataire, ici l'homme moderne avec ses philosophies, sous peine de ne plus être adaptée. Nous reviendrons plus loin sur les implications et les conséquences de ce « personnalisme » ; il suffit ici de voir quel formidable coup de pouce Ratzinger donne à François, en lui disant qu'*Humanae vitae* n'est pas encore adaptée au nouveau système.

Ratzinger nous explique ensuite que dans cette très grave crise de la théologie morale du post-Concile, certains allèrent jusqu'à dire que l'Église n'avait pas d'autorité magistérielle infaillible sur les questions de morale mais seulement sur les questions de foi. C'était comme dire que l'Église n'a pas d'autorité pour définir quels sont les comportements corrects. Peut-être notre gardien de la foi souhaite-t-il condamner cette vision aberrante, directement contraire à Vatican I ? Non. Ratzinger dit simplement qu'« il y a probablement quelque chose de juste dans cette thèse qui mérite une discussion plus approfondie ». Cette thèse n'est pas parfaite, certes, mais il y a quelque chose de juste : « il existe un **minimum moral** qui est indissolublement lié au principe fondateur de la foi et qui doit être défendu si nous ne voulons pas réduire la foi à une théorie et reconnaître au contraire qu'elle s'incarne dans la vie concrète ». Un *minimum*. Si l'Église ne peut définir infailliblement qu'un *minimum* de morale, cela implique qu'il y a des actions humaines qui ne sont pas liées à la fin éternelle ; ou qu'il y a des situations particulières dans lesquelles les principes ne suffisent pas, et où chacun doit évaluer selon sa conscience, ce qui nous mène exactement à la théologie du Pape Bergoglio dans *Amoris Laetitia* ; ou au moins que la morale est évolutive, et qu'à part un *minimum* le reste peut toujours être rediscuté. Le *minimum* de Ratzinger jette une lumière sombre sur la célèbre expression « valeurs non négociables », si chère aux conservateurs de la morale : elle signifierait en substance qu'à part ce *minimum*, tout le reste est négociable. Et le *minimum*, à ce qu'il semble, se définit au cas par cas. Ce n'est même plus la théologie morale d'un moderniste, c'est directement celle de la Démocratie Chrétienne.

Le Pape Bergoglio se révèle donc être l'excellent disciple de Ratzinger, en morale comme en ecclésiologie. Dans l'interview après la visite aux orthodoxes bulgares et macédoniens (7 mai), et après celle en Roumanie (2 juin), il s'est répandu en éloges à l'égard des

€ 12,00
ISBN : 2-913653-61-9
9 782913 643017

« Les voies de la Providence dans le cours de ma vie et comme il est bon de s'en remettre totalement à Elle pour plaire au bon Dieu. »
Monsieur Lefebvre

La petite histoire de ma longue histoire
autobiographie de Mgr LEFEBVRE

Nouvelle édition, prix 14 €, frais d'envoi 4 €

« patriarches » orthodoxes (tous de très grands hommes de Dieu, aux dires du Pape Bergoglio). Faire tant de compliments aux hérétiques et aux schismatiques ne fait que les confirmer dans leurs erreurs, et rend suspect d'hérésie celui qui fait ces compliments. Les reconnaître comme ayant juridiction, et comme frères, indépendamment de la foi qu'ils professent et de l'absence du lien juridique avec Rome, signifie suivre la nouvelle doctrine de *Lumen gentium* et du *subsistit in*, élaborée et officiellement diffusée par Ratzinger tout au long de sa vie. C'était Ratzinger, en tant que Préfet, qui nous rappelait que les « églises » orthodoxes sont de « vraies églises » (et ce, bien que l'Église fût théoriquement une : mais on sait, c'est l'explicite antilogique du *subsistit*, qui ne dédaigne pas la contradiction). Et le Pape Bergoglio suit et applique, en bon disciple : « l'œcuménisme, ce n'est pas arriver à la fin du match, à la fin des discussions ; l'œcuménisme se fait en marchant ensemble. En marchant ensemble. En priant ensemble. L'œcuménisme de la prière. Nous avons dans l'histoire l'œcuménisme du sang : quand on tuait les chrétiens on ne leur demandait pas : « Tu es orthodoxe ? Tu es catholique ? Tu es luthérien ? Tu es anglican ? » Non. « Tu es chrétien », et le sang se mélangeait. Un œcuménisme du témoignage, c'est un autre œcuménisme. De la prière, du sang, du témoignage. Puis, l'œcuménisme du pauvre, comme je l'appelle, qui est travailler ensemble, en ce que nous pouvons, travailler pour aider les malades, les infirmes, les gens qui sont un peu à la marge du minimum bien-être : « aider ». Le *minimum* moral est aussi un *minimum* théologique : il suffit d'avoir quelque chose en commun pour être « Église », pour avoir réalisé l'œcuménisme. Pour reprendre l'expression chère au Pape François, il suffit d'initier des processus, parce que – on le sait – le temps est plus important que l'espace. Il suffit de si

peu, que les protestants sont eux aussi admis à ce processus. Certes, Ratzinger disait que nous ne pouvons pas appeler « églises » les communautés protestantes, qui pourtant ont le baptême en commun avec nous : pour lui, il fallait aussi l'Ordre. Mais le *minimum*, nous l'avons vu, s'établit au cas par cas. Si l'intégralité ne sert plus, établir quel point du processus est déjà bon est question de conventions. On substitue la logique du devenir à celle de l'être. Et toujours dans son discours à son retour de Roumanie, François continue : « Dans une ville d'Europe il y avait – il y a ! – un bon rapport entre l'Archevêque catholique et l'Archevêque luthérien. L'Archevêque catholique devait venir au Vatican dimanche soir et il a appelé pour dire qu'il arriverait lundi matin. Quand il est arrivé, il m'a dit : "Excuse-moi, mais hier l'Archevêque luthérien a dû aller à une réunion et m'a demandé : 'S'il te plaît, viens à ma cathédrale et fais toi-même le culte' ". Quelle fraternité ! Arriver à cela c'est beaucoup ! Et c'est aussi le catholique qui a prêché. Il n'a pas fait l'Eucharistie, mais il a prêché. Cela, c'est de la fraternité. Quand j'étais à Buenos Aires j'ai été invité par l'église écossaise à faire de nombreuses prédications, et j'y allais, je faisais la prédication... On le peut ! » De qui François a-t-il appris qu'on le peut, sinon de Ratzinger qui, comme Pape, a prêché au culte luthérien à Rome, prenant part à tout l'office hérétique ?

Au fond, c'est la conception de Dieu qui n'est plus statique, mais évolutive, elle aussi sujette à changement, à devenir, et même dépendante de la création. Nous en entendrons encore parler au synode sur l'Amazonie : Dieu est en dépendance de la création, ou plutôt Dieu est la création (voir *Laudato si*). Le Pape François formulait cette hypothèse très explicitement il y a quelque temps, dans l'audience du 7 juin 2017 : « Mais l'Évangile de Jésus-Christ nous révèle que Dieu ne peut rester sans nous, et cela est un grand mystère ! Dieu ne peut être Dieu sans l'homme : un grand mystère que celui-là ! » Dieu dépend des créatures ? Il n'est donc pas immuable en lui-même, il n'est pas l'Être dont tout dépend, qui après la création est exactement le même qu'avant. Pour Dieu, la création est essentielle ? La relation avec l'homme est essentielle ? Mais si l'essence de Dieu est relation avec les sujets qu'il crée ou auxquels il se révèle, alors tout est Dieu, et surtout, quand les sujets ou leurs qualités changent, c'est Dieu lui-même qui change. D'où la possibilité d'une théologie et une doctrine constamment évolutives. Mais d'où viennent donc de telles idées ? Qui les a prononcées ? Dans son livre *Éléments de théologie fondamentale*, publié à Munich en 1982, Ratzinger pose le problème de l'être et du temps, résolu – à ce qu'il dit – à l'avantage exclusif de l'être par les philosophes de l'Antiquité, y compris Platon et Aristote. La question – dit-il – a été reprise de façon décisive par Hegel : pour le philosophe allemand, « l'être lui-même est considéré comme temps, le *Logos* puise lui-même dans l'histoire (...) la vérité devient fonction du temps ; le vrai n'est jamais simplement vrai, puisque même la vérité n'est pas en mode complet et simple ». Ainsi Ratzinger expose la pensée hégélienne : mais est-

il d'accord avec le philosophe idéaliste ? Le problème de la vérité dans le temps étant posé, et la solution des anciens de l'immutabilité de la vérité étant exclue, c'est Hegel qui a raison ? Le futur Pape écarte la solution marxiste, pour laquelle le processus de transformation de la vérité est constante révolution, mais il ne donne pas une réponse définitive au problème : il ne fait que le poser. Précisément comme Hegel : face à la contradiction, à la thèse/antithèse, il ne faut pas s'étonner mais laisser vivre le paradoxe qui est le ressort de l'histoire (ce qui est comme dire qu'il faut « engager des processus », expression chère au Pape François : peut-être plus simple, mais de même signification). Dans le même livre, au chapitre *Histoire du salut, métaphysique et eschatologie*, est affirmée clairement « la primauté de l'histoire sur la métaphysique », puisque Dieu n'est pas à considérer avant tout comme un être immuable, au contraire il lui est « **essentiel d'être en relation et d'agir** ». Et attention, ce n'est pas l'agir dans le sens de l'acte d'être, ni la relation dans le sens de La Trinité, mais ce sont l'action et la relation avec le monde qui sont essentiels : « **création et révélation sont les deux énonciations fondamentales sur lui.** »

Certains, qui veulent expliquer ce qui est clair à l'aide de ce qui n'est pas clair, en inversant l'évident critère interprétatif des lois et des actes légaux, s'obstinent encore à dire que Ratzinger est resté Pape. On se demande, au-delà de l'absurde tentative de tourner autour de la réalité, quel devrait réellement être l'avantage pour l'Église dans un tel cas. Nous serions ancrés sur la même théologie, mais avec un maître, au lieu d'un médiocre disciple. Un maître qui a réussi à maintenir tout le monde autour de ses positions, maintenant que celles-ci portent leurs fruits, juste au moment où il faudrait réagir en revenant vraiment à la doctrine catholique et à l'immutabilité de Dieu et de sa Révélation. Des réactions qui touchent l'un ou l'autre point problématique, mais non la question fondamentale de la nature divine, sont objectivement – nous regrettons de le dire étant donné la bonne foi de certains – des miroirs aux alouettes.

Le meilleur pour la fin.

Le 29 juin dernier, à l'occasion de la solennité de Saint Pierre et Saint Paul, le Pape François a fait présent au Patriarche de Constantinople Bartholomée d'un reliquaire contenant neuf fragments osseux de Saint Pierre.

Les reliques du premier Pontife furent trouvées, entre 1939 et 1941, pendant les recherches archéologiques voulues par Pie XII sous la basilique Saint-Pierre.

Le 26 juin 1968, Paul VI voulut placer 19 reliquaires transparents, avec les fragments des os du premier Pape, sous l'autel papal de la basilique vaticane. Les neuf fragments en question ont été retirés de ce groupe de reliques pour les porter, à la demande de Paul VI, dans la chapelle privée de l'appartement papal du Palais Apostolique.

Depuis le 30 juin 2019, les neuf fragments, contenus dans un coffret de bronze, sont à Istanbul, remis par Mgr Andrea Palmieri, sous-secrétaire du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens.

Nous rapportons la déclaration de l'archevêque Job de Telmessos, chef de la délégation du patriarcat orthodoxe de Constantinople, à qui fut remis le coffret contenant les reliques :

« Les reliques du saint apôtre Pierre furent toujours gardées à Rome. L'Église orthodoxe ne les a jamais réclamées parce qu'elles n'ont jamais appartenu à l'Église de Constantinople. »

Donc on a donné quelque chose qui n'avait même

pas été demandé : neuf fragments des os de Saint Pierre, trouvés à Rome.

En conclusion, nous citons les paroles du Pape François, pour nous éclairer sur la profondeur de son geste :

« Je ne vis plus dans le Palais Apostolique, je n'utilise jamais cette chapelle, je ne célèbre jamais la sainte Messe ici, et nous avons les reliques de Saint Pierre dans la basilique, donc ce sera mieux si ces reliques sont conservées (sic) à Constantinople. »

Don Mauro Tranquillo

Traduit de *La Tradizione Cattolica*, n° 2, 2 019

LA « MORT CÉRÉBRALE » ET L'INDUSTRIE DES TRANSPLANTATIONS

Du 20 au 21 mai dernier s'est tenu au cœur de Rome un important congrès international de bioéthique organisé par la JAHLF (*John Paul II Academy for Human Life and the Family*), ayant pour objet le thème controversé de ce que l'on appelle la « mort cérébrale » : « *Brain Death – A Medicolegal Construct : Scientific & Philosophical Evidence* ».

L'Académie, dirigée par le professeur Josef Seifert, s'est constituée en superposition à l'Académie Pontificale pour la Vie, pour défendre ces valeurs morales que l'Académie dirigée par Mgr Vincenzo Paglia, actuel président, a abandonnées depuis longtemps. Différents membres de la JAHLF, en effet – à commencer par le prof. Seifert – étaient membres de l'APV, et l'ont quittée à cause de ses évidentes dérives bioéthiques, théologiques et morales.

L'un des sujets qui ont poussé de nombreux membres de l'actuelle JAHLF à prendre leurs distances avec l'APV est précisément le sujet inhérent au débat sur la « mort cérébrale » (MC), point donné comme établi, et qui n'est de fait même plus débattu parmi les spécialistes de bioéthique tendance Harvard et suivant les logiques du monde pro-mort : d'où le congrès qui a dévoilé une vérité proprement bouleversante.

Parmi les rapporteurs, outre le nom prestigieux du prof. Seifert, philosophe autrichien et professeur de plusieurs chaires universitaires de philosophie, se trouvait le Dr Paul Byrne, l'un des plus importants pédiatres au monde, père de 12 enfants, grand-père de 36 petits-enfants et de 7 arrière-petits-enfants, fondateur de *Life Guardian*, parmi les plus grandes fondations catholiques pro-life américaines. Le Dr Byrne, au cours de sa carrière de médecin, a parcouru le monde pour sauver des enfants d'une véritable machine de mort, qui aurait voulu prélever des organes sur des enfants dont le cœur battait encore mais considérés comme « morts cérébralement », ou arrêter les apports vitaux pour tuer de petits innocents. L'un des derniers cas dans lesquels le Dr Byrne a été impliqué – sans succès, hélas, à la différence d'autres cas – est celui du petit Alfie Evans, l'enfant anglais condamné à mort par le bras de l'État, sans que le Vatican n'intervienne de façon claire et résolue.

Différents rapports ont été présentés par la professeure Doyen Nguyen, hématopathologiste et professeure dans différentes universités américaines, ainsi que par le Dr Thomas Zabiega et le Dr Cicero Coimbra, tous deux neurologues, et par d'autres intervenants de haut niveau scientifique. Beaucoup de ces noms sont par ailleurs réunis dans un livre fondamental pour comprendre le problème que nous allons aborder : « *Finis vitæ. La morte cerebrale è ancora vita ?* ¹ », édité par *Rubettino* et sous la direction du prof. Roberto De Mattei, lui aussi membre de la JAHLF.

Le but du congrès était de déconstruire tout le raisonnement faussement inoculé et tristement accepté dans les académies de bioéthique sur la « *Brain Death* », tâche à laquelle personne ne s'était vraiment attelé.

Origines fallacieuses de la « mort cérébrale »

Au siècle dernier, à partir du début des années cinquante, les neurologues, en particulier européens, commencèrent à attirer l'attention sur un nouvel état de coma dans lequel le cerveau aurait été irrémédiablement lésé, cessant de fonctionner tout en continuant de maintenir la fonction cardiaque et la fonction respiratoire. En 1959, les neurologues français Mollaret et Gonion redéfinirent cet état de coma comme « *coma dépassé* », c'est-à-dire un état « au-delà du coma ». Ce fut en substance le début d'une nouvelle redéfinition de la mort telle qu'elle était auparavant connue, c'est-à-dire à travers le critère de l'arrêt cardio-circulatoire.

Le 3 décembre 1967, trois ans plus tard, au *Groote Schur Hospital* du Cap, en Afrique du Sud, l'équipe chirurgicale du Dr Christian Barnard effectua la première transplantation cardiaque au monde, célébrée par le gouvernement sud-africain comme un semi-miracle, malgré la mort du patient receveur, survenue 18 jours plus tard.

Peu de temps après, à la *Harvard Medical School* de Cambridge, en 1968, était institué un Comité ad hoc composé de 10 médecins (anesthésistes, neurologues, psychiatres et experts en transplantations), un théolo-

1. « *Finis vitæ. La mort cérébrale est-elle encore la vie ?* »

gien, un avocat et un historien, chargés de redéfinir mondialement et une fois pour toutes la mort comme « mort cérébrale », considérant le « coma irréversible » comme le critère pour confirmer et accepter la mort.

Le Comité de Harvard ne mit que six mois à effectuer le travail, et publia son rapport dans le « *Journal of the American Medical Association* » le 5 août de la même année, et proposa, sans aucune opposition, que l'état d'irréversibilité du patient en état de coma soit dorénavant diagnostiqué sur des bases purement fonctionnelles ².

L'équipe d'Harvard profita en outre de ce que l'on avait dépassé les obstacles légaux à la transplantation présents aux États-Unis, pour redéfinir la mort : « des critères obsolètes pour la définition de la mort peuvent mener à des controverses dans l'obtention d'organes pour la transplantation ³. »

Aspects cliniques contre la « *brain death* »

Pendant le congrès de Rome, en particulier dans les interventions de la professeure Doyen Nguyen, ont été abordées les évidences cliniques et scientifiques contre ceux qui veulent déclarer que la « mort cérébrale » existe par systématicité scientifique.

La mort est avant tout un événement, et non un processus qui peut se dérouler à travers une cessation graduelle des fonctions principales de l'encéphale.

De nombreux cas de continuation de grossesse puis de naissance du fœtus se sont vérifiés chez des personnes se trouvant, à la suite d'accidents graves ou plus généralement d'hémorragies cérébrales, en état de coma profond et jugé irréversible. Comment une vie humaine pourrait-elle continuer à se former, et même naître, chez un sujet mort ? Tout cela est évidemment impossible et va à l'encontre de toute logique dictée par la loi naturelle elle-même.

Certains voudraient affirmer que la respiration artificielle est l'un des moyens utilisés pour maintenir en vie des patients qui, autrement, mourraient. Cela aussi est absolument faux : la respiration à travers trachéotomie ne peut fonctionner que si le patient est vivant et a pour seule fonction d'oxygéner le sang et de soutenir, mais pas forcément de remplacer, la respiration du patient. Quand on a retiré la ventilation au petit Alfie Evans, on ne lui avait donné que quelques minutes de vie, car on soutenait que c'était le respirateur mécanique qui le maintenait en vie. À la grande stupeur de tous, au contraire, l'enfant continua de respirer de

façon autonome et sans oxygène pendant environ trente heures, jusqu'au moment où les aides-soignants du *Alder Hey Children's Hospital* de Liverpool furent contraints de redonner un peu d'oxygène au petit, mais, dans l'embarras le plus général vis-à-vis de la résistance autonome de l'enfant, ils cessèrent alors toute alimentation, avec pour conséquence de le laisser littéralement mourir de faim.

Le Dr Coimbra, lors de son intervention au congrès, a montré, études et données scientifiques à l'appui, que beaucoup des médicaments importants qui devraient être administrés à des patients atteints de graves lésions cérébrales et prêts pour être déclarés « mort cérébralement » ne sont pas administrés, et parmi eux en premier lieu l'hormone thyroïdienne, indispensable pour les centres respiratoires. En n'administrant pas ces médicaments, on compromet le cycle hématique et les centres respiratoires eux-mêmes, qui ainsi ne répondent pas aux tests d'apnée utilisés pour chercher à constater la « *brain death* ». Ces tests, qui sont en substance proposés comme diagnostics, finissent en réalité par endommager de façon irréversible tout le tronc encéphalique. Nous nous trouvons face à une véritable inversion de l'éthique médicale et biologique avec ces méthodes de preuve de la MC, en particulier le test d'apnée, dans lequel toute la ventilation est suspendue chez la personne gravement cérébrolésée pendant un maximum (sic !) de dix minutes de façon à constater si elle est « cérébralement morte » et incapable de respiration spontanée, laquelle peut être soutenue par un respirateur, en regardant seulement la fonction de pompe musculaire du diaphragme et non les poumons et la respiration.

Dans le processus d'un tel test, que nous pourrions comparer à la demande faite à un homme tout juste opéré des poumons de faire une course dans la campagne, on montre un total désintérêt pour le donneur d'organes, comme si celui-ci n'était pas une personne humaine mais juste un réservoir d'organes séparés les uns des autres.

En réalité, à cause des tests d'apnée, fortement contre-indiqués du point de vue médical, beaucoup de patients meurent de mort réelle. Par conséquent appliquer ce test clinique comme diagnostic, prescrit par les codes éthiques et par les lois médicales avant la déclaration de « mort cérébrale », est irresponsable et même une négligence criminelle de l'intérêt des patients.

La réalité, c'est que, comme cela a été écrit dans le protocole de Pittsburgh en 1993, on a « besoin d'organes », d'organes qui soient bien conservés, et donc – seule modalité possible – dans des corps vivants.

En effet, si l'on y réfléchit, une personne morte est habituellement transportée à la morgue, ou bien dans une chapelle ardente ; les patients pour lesquels a été déclarée la « mort cérébrale », on se demande bien pourquoi, sont transportés en salle d'opération. Une fois dans l'abattoir, avant d'éventrer un corps déclaré mort dont le cœur bat encore, et dont la température correspond encore aux paramètres vitaux de la norme, les anesthésistes procèdent à l'administration de puis-

2. M. GIACOMINI, « *A Change of Heart and a Change of Mind ? Technology and the Redefinition of Death in 1968* », in « *Social Science and Medicine* », 44, 10, 1997, pp. 1465-1482. CICERO GALLI COIMBRA : « *Le test d'apnée : un "désastre" létal au chevet du malade pour éviter un "désastre" légal en salle d'opération* », in « *Finis vitæ. La morte cerebrale è acora vita ?* », p. 144.

3. *A Definition of Irreversible Coma. Report of the Ad Hoc Committee of the Harvard Medical School of Examine Brain Death* », in « *Journal of the American Medical Association* », 205, 1968, pp. 337-340.

sants antidouleurs par voie intraveineuse à cause de la responsivité, raison pour laquelle, après l'administration médicamenteuse, on immobilise le « corps mort » pour éviter les contractions pendant l'écartèlement. En résumé : un patient mort qui a besoin d'être anesthésié et immobilisé pour ne pas se tordre est tout sauf mort.

Avec une pleine circulation sanguine, *conditio sine qua non* pour l'intégration intégrative de l'organisme dans son ensemble, et non la partie cérébrale, on déchiquète un être humain vivant et responsif, comme le montre une vidéo présentée au congrès de Rome par le Dr Byrne, où, pendant l'éventration chirurgicale du thorax d'un patient pour l'explantation d'un organe, on voit clairement le cœur battre normalement.

Carte d'identité *pro-mort*

Le marché des organes a toutefois besoin de stratégies sérieuses et en même temps simples pour faire entrer le plus de personnes possible dans le *Sistema Informativo dei Trapianti* (SIT)⁴ du *Centro Nazionale dei Trapianti* (CNT)⁵, un véritable registre de donneurs prêts à l'emploi, auquel personne n'a accès, si ce n'est, évidemment, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les médecins de la coordination explantations-transplantations. Et ainsi, à travers la nouvelle Carte d'Identité électronique que nous devons tous, pour une raison de validité, adopter tôt ou tard, la demande pour le don d'organes est faite explicitement. Au registre, avant toute autre chose, est présenté un formulaire pré-imprimé trompeur, comme s'il était obligatoire (mais en réalité il ne l'est ni pour la Commune ni pour le citoyen) où il est demandé de donner ou non son approbation pour le prélèvement d'organes. Si l'on signe ce formulaire, celui-ci sera conservé dans les archives du registre et la volonté du citoyen, quelle qu'elle soit, sera transmise par voie télématique au Centre National des Transplantations. Comme le rapporte le site italien www.antipredazione.org, une association qui se bat depuis des années contre cette machine de mort, « ce formulaire n'explique pas le fait qu'il s'agit d'explantation sur patient en état de "mort cérébrale", dont le cœur bat encore, perpétuant la fausse notion de "don après la mort" [...]. La propagande fait passer cette escroquerie comme une "opportunité de plus", mais il n'en est rien : il s'agit au contraire de la tentative abjecte de nous piéger, de fait, chacun à notre tour (donneurs, non-donneurs et sans opinion) dans la base de données du Centre National des Transplantations, ce qui pose également de graves problèmes de respect de la vie privée. »

Il faut par conséquent refuser absolument de signer ce formulaire au registre lors du passage à la Carte d'Identité électronique. Le fait que ce soit la première chose qui soit demandée en dit long sur l'insatiable soif d'organes qui flotte dans l'air.

Philosophie *cérébro-lésée*

Si les arguments médicaux, cliniques et administratifs contre la « MC » sont nombreux, nombreux sont également aussi les arguments philosophiques. D'un point de vue philosophique, en effet, la non-fonction du cerveau ne peut pas être un argument pour confirmer la mort d'une personne.

Pendant le congrès de Rome, c'est le professeur Seifert, cofondateur de l'Académie Internationale de Philosophie (IAP), qui a traité ce sujet de façon approfondie.

Au cours de l'introduction au congrès, le prof. Seifert a commencé par réaffirmer ce que la foi catholique et la philosophie classique enseignent : « Nous avons une âme spirituelle, et la vie humaine existe dès avant la formation du cerveau. »

Cette première donnée essentielle serait suffisante pour comprendre que la « *Brain death* » est une totale invention, puisque c'est le cœur qui est le premier organe substantiel qui se forme après la conception. Ceci nous permet de comprendre que tant qu'une personne est vivante biologiquement, elle est aussi vivante spirituellement. La tendance utilitariste selon laquelle la personne est réduite à ses actions, sur la base de sa « qualité de vie », mène à considérer la personne non pour ce qu'elle est réellement, mais pour ce qu'elle fait. Cela va contre le dessein de Dieu, qui a créé l'homme, dans son essence, à son image et à sa ressemblance.

Nous avons en outre déjà dit que la mort est un événement et non un processus. Un événement qui a des signes biologiques manifestes, dont le premier est l'arrêt de la pulsation cardiaque et des fonctions cardiaques, et donc de la circulation sanguine et de la respiration.

En pensant à l'Évangile, nous pourrions méditer sur le « scrupule » de Notre-Seigneur, qui avant de ressusciter son ami Lazare attendit trois jours pour montrer avec certitude qu'il était vraiment mort. Mourir, en effet, veut dire cesser de vivre, en tout et pour tout, mais ces deux éléments – la vie et la mort – ne peuvent pas être des objets strictement liés à la science, cette dernière ne pouvant pas approfondir les aspects surnaturels de la question.

Comme le disait le grand philosophe catholique Robert Speamann, décédé récemment et cité au cours du congrès romain pendant l'intervention très intéressante du Père Waldstein, un moine cistercien, « l'âme est ce qui donne vie au corps, elle est la première actualisation de l'être humain, la forme substantielle qui constitue l'homme dans sa totalité ». On en déduit alors qu'aucune partie du corps en soi ne peut représenter le tout si l'on ne tient pas compte de l'âme et si l'on ne considère pas l'homme dans sa totalité intégrative biologique, psychologique et spirituelle.

L'âme pourrait-elle se séparer du corps, abandonner le corps à cause d'un dysfonctionnement du cerveau ? La réponse est évidemment négative, puisque cela serait en contradiction manifeste avec l'unité intégrale

4. Système d'Information des Transplantations.

5. Centre National des Transplantations.

âme-corps : c'est-à-dire l'être humain lui-même.

Certains, parmi de prétendus philosophes catholiques mais en réalité fils d'une philosophie matérialiste, ont tenté de résoudre la question en concluant que l'âme résiderait dans le cerveau. Mais cette conclusion est absurde tant du point de vue bio-historique que du point de vue évolutif : si l'âme est présente dès la conception, quand le cerveau n'est pas encore présent, comment l'âme peut-elle résider dans le cerveau ? L'âme réside plutôt dans tout le corps.

Des hommes d'Église en faveur de l'explantation et de la prédation des organes ?

Le peu de connaissance de l'âme et le maigre intérêt pour son salut sont communs dans la hiérarchie actuelle. Il n'est donc pas étonnant que le laissez-passer donné à certaines des théories qui voudraient faire résider l'âme dans le cerveau, de façon à enjamber d'éventuels obstacles philosophiques et théologiques pour tuer les personnes soit arrivé jusqu'aux milieux modernistes.

Bien que l'Académie Jean-Paul II porte le nom du Pape Wojtyła, on a pu entendre, pendant le congrès, de nombreuses critiques objectives de certaines de ses déclarations à propos de la « MC », en particulier dans les discours adressés aux participants au Congrès Mondial pour les Transplantations, à la fin des années quatre-vingt-dix et en 2000.

S'il est vrai que la hiérarchie actuelle ne s'est jamais prononcée de façon officielle sur ce sujet (et ceci n'est assurément pas un bien), il est également vrai que les rares discours et les rares documents existants auxquels on peut se référer – comme par exemple les chapitres consacrés aux transplantations présents dans la *Nuova Carta degli operatori Sanitari*⁶ de 2017 – sont remplis, comme toujours avec le modernisme – d'une glaçante ambiguïté.

Prenons justement pour exemple un extrait d'un discours que Jean-Paul II adressa le 29 août 2000 aux participants au Congrès International sur les Transplantations :

« La mort de la personne, comprise dans son sens premier, est un événement qu'aucune technique scientifique ni empirique ne peut identifier directement. Pourtant, l'expérience humaine montre que lorsque la mort a lieu, certains signes biologiques suivent inévitablement, que la médecine a appris à reconnaître avec une précision croissante. Dans ce sens, le "critère" pour déclarer avec certitude la mort utilisé par la médecine aujourd'hui ne devrait pas être compris comme la détermination technique et scientifique du moment exact de la mort d'une personne, mais comme un moyen scientifiquement certain d'identifier les signes biologiques qui montrent qu'une personne est effectivement morte. »

En particulier dans la dernière phrase, on peut facilement reconnaître une définition ambiguë des « nouveaux critères pour déclarer avec certitude la mort »,

qui confie substantiellement l'identification des signes biologiques pour constater la mort à un « moyen scientifiquement certain ».

Le discours se poursuit avec l'admission en substance et l'acceptation de la « conception anthropologique » de la « mort cérébrale » :

« En ce qui concerne les paramètres utilisés aujourd'hui pour déclarer avec certitude la mort – que ce soient les "signes cérébraux" ou les signes cardio-respiratoires plus traditionnels – l'Église ne prend pas de décisions techniques. Elle se limite au devoir évangélique de comparer les données offertes par la science médicale avec une conception chrétienne de l'unité de la personne, en soulignant les similitudes et les conflits possibles capables de mettre en danger le respect pour la dignité humaine. Ici, l'on peut dire que le critère adopté récemment pour déclarer avec certitude la mort, c'est-à-dire la cessation complète et irréversible de toute activité cérébrale, s'il est rigoureusement appliqué, ne semble pas en conflit avec les éléments essentiels d'une anthropologie sérieuse. »

Une totale impréparation sur un sujet qui allait ensuite se répandre dans toutes les académies « pro-life » de l'Église Catholique.

Même Ratzinger – quand il était encore le cardinal Ratzinger – n'y échappa pas. Peu de gens savent que le prélat bavarois tint à faire un remarquable coming-out. C'était en 1999, quand, dans une interview accordée à La Repubblica, le Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi déclara ouvertement qu'il s'était inscrit sur une liste de donneurs d'organes, définissant ce don comme « un acte d'amour moralement permis, qui doit toutefois être fait volontairement ». Cette inscription fut ensuite annulée quand il fut élu Pape, car les organes des Papes – du moins pour le moment – ne peuvent pas être explantés. La chose constituerait en effet une parfaite analogie : l'Église pillée par la « néo-église » prédatrice.

Revenons à l'acte d'amour : peut-on parler d'« acte d'amour » pour le don d'organes ? Manifestement, étant donné les conditions et les argumentations exprimées jusqu'ici au sujet de la notion de « mort » par les préposés à la transplantation, la réponse est non. Mais ce n'est pas seulement pour ces raisons, et c'est encore le Dr Paul Byrne qui nous l'a expliqué à Rome, lorsqu'il a avec courage déclaré haut et fort qu'il était temps d'en finir avec le faux angélisme selon lequel donner ses organes est un acte de bonté. Byrne a étayé sa prise de position en soutenant à juste titre que notre corps est une chose inviolable et disposée par Dieu, et que pour aucune raison on ne peut le priver de ce qui le compose.

Conclusion

Toutes ces considérations ne peuvent nous mener qu'à une conclusion : la définition et le critère de « mort cérébrale » doivent être considérés comme aberrants à tous points de vue : clinique, éthique, philosophique. Nous devons continuer à nous battre pour affirmer que la seule notion à laquelle on peut se référer

6. Nouvelle Charte des Professionnels de Santé.

rer est celle de la mort clinique ou naturelle. Tout le reste et une nébuleuse de mots, savamment créée pour permettre les explantations à cœur encore palpitant, une véritable industrie des organes et de corps charcutés, dont on estime le chiffre d'affaires à 51 millions de dollars entre 2017 et 2025⁷.

La mort n'est pas liée à un jugement arbitraire puisqu'elle porte avec elle des caractéristiques évidentes et puissantes. En revanche il est totalement arbitraire d'identifier un événement aussi flagrant que la mort avec la « mort » du tronc encéphalique.

Opposons-nous aux nécro-culteurs du nouveau millénaire, fidèles héritiers d'une culture païenne réapparue et prête à faire son appel mortifère : revenir au sacrifice humain, c'est-à-dire à l'idée d'« aider quelqu'un » en tuant et en sacrifiant quelqu'un d'autre. Tuer un individu pour sauvegarder la collectivité.

SYNODE SUR L'AMAZONIE : LE CARDINALE HUMMES À LA TÊTE DE L'« ÉGLISE À VISAGE AMAZONIEN »

Les idées ne voyagent pas toutes seules dans l'histoire. Et parmi les apôtres de l'« église à visage amazonien » il y a le cardinal Claudio Hummes, archevêque émérite de São Paulo, président du Réseau Ecclésial pan-amazonique (Repam), nommé par le pape François rapporteur général du Synode qui s'est ouvert le 6 octobre dernier au Vatican.

« *La mission de l'Église aujourd'hui en Amazonie est le point central du Synode* », a expliqué le cardinal Claudio Hummes, en ouvrant le 7 octobre la Congrégation générale du Synode. « *Le Pape a précisé que le rapport de l'Église avec les peuples indigènes et la forêt amazonienne est l'un de ses thèmes centraux* », a continué le président de la Repam, d'après lequel « *il faut rendre et garantir aux peuples amazoniens le droit d'être les protagonistes de leur histoire, sujets et non objets de l'esprit et de l'action colonialiste de qui que ce soit. Leur culture, langues, histoires, identités et spiritualités, constituent des richesses de l'humanité et doivent être respectées, préservées et incluses dans la culture mondiale* ». Dans son dernier livre qui vient d'être publié, *Il Sinodo per l'Amazzonia* (Edizioni San Paolo, 2019), Hummes a expliqué que les peuples de l'Amazonie « *vivent depuis toujours immergés dans une biodiversité incalculable et fascinante. (...) Leur sagesse ne peut pas être perdue, ni leur culture, leurs langues, leur spiritualité, leur histoire, leur identité* » (ibidem, pp. 44-45). Le cardinal brésilien se bat pour une « *église indigéniste* », qui « *défend les indigènes et leurs droits, leur culture, leur histoire, leur identité* » (p. 79), « *incarnée et inculturée dans les différentes cultures indigènes* » (p. 84).

Le cardinal Hummes a souligné le « mantra » du pape François, d'après lequel « *tout est interconnecté* » (*Instrumentum laboris*, N. 25). « *L'écologie intégrale nous montre que tout est lié, les êtres humains et la nature. Tous les êtres vivants de la planète sont fils de la terre.* » C'est pourquoi le Synode « *se déroule dans un contexte grave et urgent de crise climatique et éco-*

Tout cela n'est rien d'autre que la subversion bioéthique. Mais surtout un renversement satanique de la Croix du Christ, qui par son Sacrifice perpétuel a détruit toute tentative de sacrifice humain aux dieux de païens, réhabilitant l'homme dans sa noblesse spirituelle et corporelle, de sa conception à sa mort naturelle.

Citant une magnifique adaptation latine du prof. Joseph Seifert, nous pouvons conclure en disant : *Ceterum censeo definitionem mortis cerebralis esse delendam.*

Cristiano Lugli

Traduit de *La Tradizione Cattolica*, n° 2, 2019

7. <https://www.grandviewresearch.com/press-release/global-transplantation-market>.

logique qui implique toute notre planète ». L'Église, a ajouté le cardinal, « *ne peut pas rester fermée, ne s'occupant que d'elle-même, enfermée dans ses propres murs protégés. Et encore moins, regarder en arrière avec la nostalgie des temps passés* ». Face à l'urgente nécessité des communautés catholiques en Amazonie, Hummes, qui a toujours été favorable à l'abolition du célibat des prêtres (La Stampa, 12 novembre 2007), a dit qu'il est nécessaire qu'« *on ouvre la porte à l'ordination sacerdotale des hommes mariés résidents dans les communautés. En même temps, face au grand nombre de femmes qui aujourd'hui dirigent les communautés en Amazonie, on devrait reconnaître ce service et le consolider avec un ministère approprié aux femmes responsables de communautés.* »

En soulignant l'urgence de continuer le processus d'inculturation et d'interculturalité mis en acte « *dans la liturgie, dans le dialogue interreligieux et œcuménique, dans la pitié populaire* », Hummes a rappelé plusieurs interventions que le pape Bergoglio a consacrées à l'Amazonie, à partir de la Journée Mondiale de la Jeunesse de Rio de Janeiro (2013) lorsqu'il annonça vouloir « *consolider le visage amazonien de l'Église* ». Ensuite, Hummes a cité l'encyclique du Pape Laudato si et le discours tenu en janvier de 2018 à Puerto Maldonado, au Pérou, lorsqu'il a symboliquement ouvert le Synode sur l'Amazonie.

Claudio Hummes, né en 1934 et ordonné prêtre chez les Frères Mineurs, a été consacré évêque par le cardinal Lorscheider, grand protecteur de la Théologie de la Libération, et de 1975 à 1996 il a gouverné le diocèse de Santo André. Nommé en 1998 archevêque de São Paulo du Brésil par Jean Paul II, il a été créé cardinal en 2001. Dans le Conclave de 2013, Hummes était assis à côté du cardinal Bergoglio et c'était lui qui lui a suggéré le nom de François avec ces mots : « *N'oublie pas les pauvres.* » « *François n'est pas un nom. C'est un projet d'église, pauvre, simple, évangélique* », a écrit un ami du cardinal, Lenardo Boff dans son livre

Francisco de Roma e Francisco de Assis – Uma nova primavera na Igreja ? (Mar de Ideias, 2014). Le slogan de Hummes est que « *le cri de la nature et le cri des pauvres sont le même unique cri* » (Il Sinodo per l'Amazzonia, p. 29), en répétant à la lettre le titre d'un livre ultra-écologiste de Leonardo Boff, *Grido della Terra, grido dei poveri – Per una ecologia cosmica* (tr. it. Cittadella, 1996).

Critique féroce du gouvernement de Bolsonaro, Hummes a participé le 2 septembre dernier à un meeting, à São Paulo du Brésil, qui a réuni tous les secteurs de la gauche brésilienne, avec la participation du sociologue américain Noam Chomsky.

Dans la ville de Santo André, où Hummes a été évêque jusqu'à 1996, naquit en 1980 le Parti des Travailleurs (PT), fruit de l'union des syndicalistes, des intellectuels progressistes de l'Université de São Paulo et des catholiques de la Théologie de la Libération. Hummes est un très bon ami de Luiz Inácio Lula da Silva, ancien président communiste brésilien qui a été condamné à une peine de douze ans et un mois de prison pour corruption, recyclage et d'autres crimes. Lors des manifestations des syndicalistes des années quatre-vingt au Brésil, l'ancien évêque de Santo André autorisa les paroisses à en accueillir les disciples.

Pendant son épiscopat à Santo André, dom Hummes choisit comme responsable de la Pastorale Ouvrière l'agitateur dominicain Frei Betto, et autorisa son premier voyage à Cuba (*Américo Freire e Evanize Sydow, Frei Betto – Biografia, préface de Fidel Castro, Civilização Brasileira, 2016, pp. 246-247*). De cette rencontre, grâce à Frei Betto, entre Lula et Fidel Castro, en 1990 naquit le Forum de São Paulo, l'organisation latino-américaine qui rassemble tous les groupes politiques d'extrême gauche ayant comme but la recons-

truction d'un nouveau front international, après la fin de l'Union Soviétique et la chute du Mur de Berlin. Dom Claudio Hummes affirma que « *Lula est autant catholique que tous les autres catholiques du Brésil* » (O Estado de San Paolo, 7 avril 2005) et pendant une Messe dans la chapelle de l'Alvorada à Brasilia il le compara à Jésus-Christ et à saint François (*Folha de San Paolo, 28 mai 2007*).

Le cardinal Walter Brandmüller a manifesté son opinion sur l'influence du cardinal Hummes dans le Synode de l'Amazonie avec ces mots : « Le fait même que le cardinal Hummes soit le président (rapporteur général) du Synode et qu'il exerce ainsi une influence sérieuse dans un sens négatif est suffisant pour que notre préoccupation soit fondée et réaliste. » Samedi 5 octobre, alors qu'au centre de Rome un congrès international, de l'Institut Plinio Corrêa de Oliveira, dénonçait l'orientation panthéiste du Synode sur l'Amazonie, dans les Jardins du Vatican avait lieu une cérémonie en honneur des divinités païennes de la fertilité, avec la bénédiction du cardinal Hummes et du pape François.

Le cardinal Hummes est au Synode de l'Amazonie ce que le cardinal Kasper était au Synode sur la famille. Tous les deux sont des hommes de confiance du Pape, tous les deux ont participé à la mystérieuse rencontre du 25 juin de cette année, pour planifier la stratégie ultra progressiste des prochains mois). Leur rôle de destruction de l'Église doit être documenté, aussi en future mémoire.

Roberto de Mattei

Correspondance européenne : <http://www.correspondanceeuropeenne.eu>, 11 octobre 2019

MON SACERDOCE ET UNE INCONNUE

Wilhelmen Emmanuel, baron von Ketteler (1811-1877)

Monseigneur Ketteler, un évêque connu, personnalité importante de l'épiscopat allemand du XIX^e siècle et fondateur de la doctrine sociale catholique, doit sa vocation à la prière et le sacrifice d'une simple religieuse.

En 1869, l'évêque d'un diocèse allemand s'entretenait avec son invité Monseigneur Ketteler de Mainz. Pendant la discussion, l'évêque du diocèse mentionna les œuvres si riches en bénédiction de son invité. Mais Monseigneur Ketteler expliqua à son hôte : « Tout ce que j'ai réussi avec l'aide de Dieu, je le dois à la prière d'une personne inconnue. Voilà tout ce que je peux dire : je sais que quelqu'un a sacrifié toute sa vie pour moi et c'est grâce à ce sacrifice que je suis devenu prêtre. » Et il continua :

« À l'origine je n'étais pas destiné à devenir prêtre. J'avais réussi mes examens de droit et je ne pensais qu'à aller plus vite pour obtenir une position importante dans le monde et recevoir honneur, prestige et richesse. Un évènement extraordinaire se mit sur mon

chemin et ma vie prit un autre tournant.

« Un soir j'étais seul dans ma chambre et me laissais aller à des rêves ambitieux pour mon futur. Je ne sais ce qui se passa alors. Est-ce que j'étais réveillé ou endormi ? Est-ce que c'était la réalité ou un rêve ? je l'ignore. Mais je sais cela : ce que j'ai vu mit un tournant dans ma vie. Je voyais de façon claire et distincte Jésus-Christ au-dessus de moi dans un nuage rayonnant qui me montrait son Sacré-Cœur. Devant Lui était une religieuse, à genoux, qui élevait des mains suppliantes vers Lui. Et de la bouche de Jésus j'entendais ces mots : "Elle prie sans cesse pour toi !" Je voyais très distinctement la stature de la religieuse, et les traits de son visage se sont tellement gravés en moi que je les ai encore dans ma mémoire. Elle semblait être une religieuse très simple. Ses habits étaient très pauvres et grossiers et ses mains gercées par un travail dur. Quoi qu'il en soit, que ce fut un rêve ou non, pour moi en tout cas ce fut extraordinaire, car à cause de cet évènement je fus profondément ébranlé, et j'ai décidé de me

consacrer à Dieu en devenant prêtre.

« Je me retirai pour faire une retraite et j'ai tout expliqué à mon confesseur. À trente ans je commençais alors des études de théologie. Le reste vous est connu. Et si vous pensez maintenant que je fais du bien, vous savez qui en a réellement le mérite. C'est cette religieuse qui a prié pour moi, peut-être sans même me connaître, car je suis persuadé que quelqu'un a prié pour moi et qu'il le fait encore et que sans cette prière je ne serai pas là où Dieu m'a mis aujourd'hui. »

« Avez-vous une idée de la personne ou du lieu où on a prié pour vous ? » demanda l'évêque du diocèse.

« Non, je peux seulement prier Dieu tous les jours qu'il la bénisse, et si elle vit encore, et qu'Il lui rende mille fois ce qu'elle a fait pour moi. »

La sœur de l'étable

Le jour suivant, Monseigneur Ketteler visita un couvent de la ville et y célébra la Sainte Messe. Il était déjà à la fin de la distribution de la communion quand son regard resta fixé sur une sœur. Il devint très pâle et resta figé ; mais se reprenant avec peine il donna la Sainte Communion à la sœur si pieuse qui n'avait rien remarqué du retard. Calmement il finit la Sainte Messe.

L'évêque du diocèse dont il était l'invité, était venu au couvent pour le petit-déjeuner. Après celui-ci, Monseigneur Ketteler pria la Mère prieure de rassembler toutes les sœurs et bientôt toutes furent réunies. Les deux évêques s'approchèrent d'elles et Monseigneur Ketteler survola d'un regard les rangées des sœurs. Mais il ne semblait pas trouver ce qu'il cherchait. Doucement il s'adressa à la Mère prieure : « Est-ce que vraiment toutes les sœurs sont ici ? » Celle-ci regarda attentivement toutes les sœurs et dit ensuite : « Monseigneur, je les ai toutes fait appeler mais en effet il manque une sœur. » « Pourquoi n'est-elle pas venue ? » « Elle s'occupe de l'étable d'une façon si exemplaire qu'elle oublie parfois dans son zèle les autres devoirs. » « Je souhaiterais voir cette sœur. » Après un certain temps elle arriva. Encore une fois l'évêque pâlit et après quelques mots adressés à toutes sœurs, il demanda de le laisser seul avec cette sœur.

« Me connaissez-vous ? » demanda-t-il alors. « Je n'ai jamais vu son excellence. » « Avez-vous une fois prié ou fait des bonnes œuvres pour moi ? » demanda Monseigneur. « Je n'en suis pas consciente parce que je n'ai jamais entendu parler de Votre Excellence. » Puis l'évêque demanda : « Quelle dévotion préférez-vous ou que vous pratiquez ? » « La dévotion au Sacré-Cœur », fut la réponse. « Il me semble que vous avez le travail le plus dur dans le couvent. » « Oh non, Monseigneur, mais je ne peux pas nier qu'il me répugne. » « Et que faites-vous lors que viennent ces contrariétés ? » « J'ai pris l'habitude de faire justement ces choses qui me coûtent avec plaisir et zèle pour l'amour de Dieu. Et alors je me sacrifie pour une âme de ce monde. C'est à Dieu de choisir cette âme, je lui laisse cette décision et je ne veux pas savoir. L'heure d'adoration devant le Saint Sacrement, tous les soirs de huit à neuf heures, je l'offre aussi à cette intention. » « Et

comment avez-vous eu l'idée d'offrir tous vos mérites pour une âme complètement inconnue ? » « J'en ai pris l'habitude encore quand j'étais dans le monde », était sa réponse. « À l'école, le curé nous a appris comment il faut offrir ses mérites pour ses proches. D'ailleurs, avait-il dit, il faut beaucoup prier aussi pour les personnes dont l'âme est en danger de se perdre. Mais comme Dieu seul sait qui en a plus besoin, la meilleure chose est d'offrir ses mérites au Sacré-Cœur de Jésus afin qu'il les accorde à l'âme qu'il a choisie dans sa sagesse divine. C'est ainsi que je l'ai fait, conclua-t-elle, et j'ai toujours pensé que Dieu trouverait cette âme. »

Jour de naissance et de conversion

« Quel âge avez-vous ? » demanda Ketteler. « Trente-trois ans » était la réponse. Frappé, l'évêque s'arrêta un instant. Puis il dit : « Quand êtes-vous née ? » Connue la date, l'évêque ne put retenir une exclamation. Le jour de la naissance de la sœur était le jour de la conversion de l'évêque ! Ce jour-là, il l'avait vue exactement comme il la voyait maintenant devant lui. « Et ne savez-vous pas du tout si votre prière et vos sacrifices ont eu du succès ? », « Non, Monseigneur. » « Et souhaitez-vous le savoir ? ». Réponse : « Le Bon Dieu le sait, et cela suffit. » L'évêque était bouleversé. « Alors continuez au nom de Dieu ! » dit-il.

La sœur s'agenouilla pour demander la bénédiction. Et avec une profonde émotion Ketteler la bénit : « Je vous bénis avec toute la force et la puissance qu'un évêque possède pour bénir. Je bénis votre âme, je bénis vos mains pour le travail. Je bénis votre prière et vos sacrifices, vos efforts et votre obéissance. Je vous bénis tout spécialement votre dernière heure et demande à Dieu qu'Il vous soutienne à ce moment-là avec toutes ses consolations. » Amen répondit la sœur qui se leva et partit.

Une leçon pour toute la vie

L'évêque, ébranlé intérieurement, retourna chez son ami, l'ordinaire du diocèse et lui confia : « Maintenant, j'ai trouvé celle à qui je dois ma conversion. C'est la plus insignifiante et pauvre du couvent. Je ne peux pas assez remercier Dieu pour sa miséricorde car cette religieuse prie pour moi depuis presque vingt ans. Dieu a accepté sa prière par avance et a permis ma conversion le jour de sa naissance, voyant déjà ses prières et ses bonnes œuvres pour moi. Quelle leçon et quel avertissement pour moi ! Si jamais j'ai la tentation de devenir orgueilleux devant les hommes à cause de certains succès, je devrais toujours me rappeler : ceci tu le dois à la prière et au sacrifice d'une pauvre religieuse qui travaille dans l'étable d'un couvent. Et si un travail me semble insignifiant, je penserai que cette sœur se sacrifiant dans un esprit d'obéissance et avec un effort sur elle-même, a obtenu devant Dieu les mérites qui ont donné un évêque à l'Église.

Traduit de *La Tradizione Cattolica*, n° 2, 2019

VATICAN II, 50 ANS APRÈS QUEL BILAN POUR L'ÉGLISE ?



ACTES DU XI^e CONGRÈS THÉOLOGIQUE DU COURRIER DE ROME
4 - 5 - 6 janvier 2013

(Prix 22 €, 25 € avec frais de port)

Après 50 ans, il est plus facile de faire un bilan sérieux du Concile Vatican II, bilan d'autant plus objectif que moins passionné : le recul commence désormais à être suffisant.

Alors que les arguments triomphants et déclamatoires ont perdu une bonne partie de leur consistance, les catholiques ont été largement déçus dans leur espérance. Au lieu du printemps et du renouveau annoncés, ils ont vécu et vivent encore une crise ecclésiale universellement reconnue. Cependant, un vrai débat sur le Concile a été enfin ouvert.

Les intervenants de ce Congrès (historiens, philosophes, théologiens...) ont su montrer avec une grande compétence que les racines doctrinales et pastorales de la crise de l'Église, se trouvent dans les textes mêmes du Concile, au-delà de toute herméneutique.

Les travaux de ce Congrès montrent qu'il est plus que jamais nécessaire de continuer ces études à peine commencées. Car seul un débat sérieux pourra clarifier les textes de Vatican II, dont la valeur dépend essentiellement de sa conformité à la Tradition.



COURRIER DE ROME

Le livre du Père Antonio M. Di Monda « Avec l'Immaculée et le Père Maximilien Kolbe contre les "ennemis" de Dieu et de l'Église » (Con l'Immacolata contro massoni e "nemici" della Chiesa i Dio » Casa Mariana-Frigento AV, 1986) a été traduit du texte italien revu et adapté par les Pères du couvent Saint-François de Morgon. Prix : 12 € + 4 € de port.

Voici le texte de la page de couverture :

« Les temps modernes sont dominés par Satan, et le seront plus encore à l'avenir. Le combat contre l'enfer ne peut être mené par des hommes, même les plus sages.

Seule l'Immaculée a reçu de Dieu la promesse de la victoire sur le démon. Nous n'avons pas le droit de nous reposer tant qu'une seule âme reste sous le pouvoir de Satan.

Elle cherche des âmes qui lui seront totalement consacrées pour devenir, entre ses mains, les instruments qui vaincront Satan et étendront le Royaume de Dieu dans le monde entier. »

(Père Maximilien-Marie Kolbe).

L'image de la couverture représente Notre-Dame de Czestochowa.

Le droit de la messe romaine



310 pages, 21 €

À partir du début de 1964, la liturgie latine entre dans une période de très forte mutation, à la suite de la Constitution *Sacrosanctum Concilium*, promulguée le 3 décembre 1963 par le concile Vatican II (1962-1965).

En 1967, se fonde le bimensuel *Courrier de Rome*, qui va contester cette réforme liturgique et bien d'autres bouleversements auxquels ce concile a ouvert les portes.

L'abbé Raymond Dulac est alors l'un des premiers animateurs et rédacteurs de ce périodique. D'une plume alerte et chatoyante, emplie d'allusions littéraires et historiques, avec une vigueur polémique remarquable, il va démonter un à un tous les prétendus arguments, historiques, théologiques, liturgiques, canoniques, pastoraux, qu'on apporte en faveur de ce formidable bouleversement.

L'abbé Dulac s'attache particulièrement, analyse minutieuse à l'appui, à démontrer que la messe en vigueur au moment du concile Vatican II, messe dite « de saint Pie V » (du nom de celui qui en publia en 1570 une version autorisée), n'a jamais été interdite, et ne pouvait l'être en aucun cas : une conclusion reconnue officiellement comme vraie, vingt ans après sa mort, par le Motu Proprio *Summorum Pontificum*.

L'abbé Dulac aborde, dans ce recueil des principales chroniques qu'il a publiées entre 1967 et 1972, bien d'autres points d'histoire liturgique et ecclésiastique, de droit canonique, de philosophie politique, de théologie, de littérature, qui éclairent d'un jour saisissant la situation actuelle de l'Église et de la société.

L'abbé Raymond Dulac (1903-1987), ancien élève du Séminaire français de Rome, diplômé en philosophie, théologie, droit canonique et lettres, successivement curé, aumônier de lycée et avocat ecclésiastique, fut de 1967 à 1971 la principale « plume » du bimensuel *Courrier de Rome*.